

Charenton

magazine

N° 104 - Avril 2006



Réaménagement
du parc de Conflans



La chapelle de Conflans
rénovée



Dimanche 10 avril :
6^e Challenge Jean Joly



STATIONNEMENT

Un seuil
de saturation atteint

SOMMAIRE

p. 3

Editorial

Le mot du Maire

p. 4/11

Actualités



Evènement : Charenton sous la neige

Circulation / Stationnement :

Etat des lieux des difficultés de stationnement

Education : Rénovation des sous-sols de l'école Aristide Briand

Jeunesse : Votre avis nous intéresse ! L'actualité du CMJ

Nouvelles technologies : Publications municipales en ligne - Fête de l'Internet

Actions commémoratives : Les rendez-vous du monde combattant

Arrêt sur images : Cela s'est passé à Charenton

p. 12/13

Démocratie locale

Courrier des lecteurs - Animation des quartiers

p. 14/18

Dossier



Cadre de vie :

L'aménagement du Parc de Conflans

La Chapelle de Conflans aujourd'hui rénovée

L'OPAH Sully / Rabelais

Changement d'horaires de la navette municipale

Un nouveau nom pour la rue de l'Entrepôt

p. 19

Vie économique

Entreprendre avec l'intercommunalité :

Matinée d'information sur la formation professionnelle

p. 20/21

Vie associative

L'actualité des associations :

Comité de Jumelage Zichron-Yaacov

Comité de Jumelage Allemagne

Vacances avec l'Aliaj

p. 22/23

Culture

Manifestations culturelles :

Vos prochains rendez-vous - À l'affiche des théâtres en avril

p. 24

Sports

La vie des clubs :

Le Cercle d'escrime Henri IV - Karaté club de Charenton

p. 25

Tribune libre

Expression des groupes politiques

p. 26

Bloc-notes

Informations pratiques



Madame, Monsieur, chers Charentonnais,

Avril, c'est enfin le printemps et l'heure des premiers beaux jours !

Charenton Magazine revient pourtant en images sur les dernières semaines d'hiver où les conditions météorologiques et la neige n'auront pas épargné nos rues.

Ceci me donne l'opportunité de donner un grand coup de chapeau au personnel municipal qui aura œuvré jour et nuit durant cette période. Le Service de la voirie n'aura pas ménagé ses efforts, ni compté son temps, pour offrir aux habitants la sécurité qu'ils sont en droit d'attendre malgré ces circonstances exceptionnelles.

Beaucoup de Charentonnais n'ont d'ailleurs pas manqué de nous faire connaître leur satisfaction.

Puisque l'on est sur ce thème de la bonne circulation, je voudrais vous parler du délicat problème du stationnement. Vous le savez, par sa proximité avec Paris, notre commune est l'objet de la convoitise des grands banlieusards qui travaillent dans la capitale, mais aussi des Parisiens eux-mêmes qui trouvent le moyen de garer leur véhicule à moindre frais. Nombreux sont les Charentonnais à s'être émus de ces voitures ventouses qui congestionnent la ville et entravent l'activité commerciale.

Il était donc grand temps de réétudier en totalité le plan de stationnement de notre commune. Nous vous tiendrons régulièrement informés dans ce journal sur ce projet, et ce jusqu'en novembre prochain, date de la mise en place des nouvelles mesures. D'ici là, je m'attacherai à vous consulter sur cette question qui vous touche directement.

Votre Maire

Jean-Marie Brétilon
Conseiller Général du Val-de-Marne

Charenton sous la neige

un grand coup de chapeau aux équipes de la voirie !

A Charenton, les quinze jours de neige, de la mi-février à début mars, feront date. Ils ont mobilisé, jour et nuit, une dizaine de personnels de la voirie municipale.

En région parisienne, 5 à 6 cm de neige ont entraîné de lourdes conséquences en termes de trafic routier et de sécurité. Charenton compte 30 km de voirie à traiter. Le mois dernier, 45 tonnes de sel ont été déversées sur la chaussée, sur les trottoirs et les abords. Les équipes n'ont pas arrêté d'effectuer des passages, de jour comme de nuit, pour que Charenton conserve un réseau routier et piétonnier accessible. Et pour des raisons évidentes de sécurité, les parcs et jardins ont été fermés au public.

■ Un "plan neige" pour la sécurité de tous

La ville a institué un "plan neige", véritable plan d'intervention en cas de neige et de verglas. Le personnel communal (voirie, espaces verts, garage, police municipale) reste mobilisé face aux intempéries. Il agit collectivement dans le cadre du "plan neige" qui comprend une phase "pré-hivernale" (préparation de véhicules, recensement de besoins en sel, en déverglaçant) et une phase "astreinte neige", pendant la période du 15 novembre au 15 mars (prolongée cette année de 2 semaines), où chauffeurs et agents, sont mobilisables très rapidement. Des bulletins d'alerte sont envoyés tous les jours par Météo France. Le personnel de la voirie reste prêt à intervenir à tout moment. La neige qui est tombée



L'allée des Tilleuls sous la neige.



récemment exige un travail aussi pénible que discret et toutes nos équipes ont fait preuve d'un réel

dévouement. Il faut également rappeler aux riverains qu'en cas de verglas ou de neige, ils sont tenus de déneiger le trottoir devant leur habitation, sur une bande d'un mètre de large, afin de faciliter la circulation des passants.



Il y a deux ans, la Ville a modernisé son matériel, en s'équipant d'une nouvelle saleuse, plus rapide, plus efficace et plus sûre pour les agents.

Etat des lieux des difficultés de **stationnement** à Charenton

Lors de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU), la Municipalité a mis en place plusieurs études jugées nécessaires pour le cadre de vie de la Ville. Elles portaient sur l'économie, l'urbanisme, la circulation et le stationnement.

■ Stationnement : un seuil de saturation atteint

Dans le courant du second semestre 2004, une société spécialisée dans le domaine du stationnement, a établi un diagnostic sur les différents modes de stationnement : sur voirie, hors voirie (dans les parcs de stationnement) et dans l'ensemble des garages privés des immeubles et des bureaux.

Il apparaît que Charenton a aujourd'hui atteint son seuil de saturation. Ce dernier est dû principalement à :

- l'accroissement du nombre de véhicules par foyer,
- l'implantation sur notre territoire de nombreux véhicules venant d'autres collectivités, qui ont pris des mesures drastiques à l'égard de leur stationnement,
- la politique restrictive du stationnement de la Ville de Paris,
- des obligations telles que l'implantation de places pour les transporteurs de fonds et les personnes handicapées,
- le nombre toujours croissant de Charentonnais souhaitant bénéficier de redans à proximité de leur garage, afin de faciliter la sortie de leur véhicule.



Des véhicules souvent garés en double file...

■ Objectif : rendre le stationnement plus facile

Le Conseil municipal a décidé qu'il était nécessaire de revoir la politique générale de la ville à ce sujet.



Des places réservées pour les transports de fonds devant les banques...



L'objectif est de permettre rapidement une meilleure fluidité du stationnement résidentiel, d'inciter les Charentonnais à garer leur voiture dans leur propre parking, d'éviter le stationnement des véhicules des villes riveraines, et d'engager les salariés des entreprises à utiliser les transports en commun.

Cette nouvelle politique est en cours d'étude et sera, bien entendu, présentée aux Charentonnais lors des différentes réunions de quartier dans les prochaines semaines.

Modernisation de l'école Aristide Briand : la rénovation des sous-sols



Depuis plusieurs années, l'école Aristide Briand fait l'objet de travaux très importants qui ont permis de restructurer complètement les locaux scolaires en les modernisant, en augmentant les volumes de classe, en créant des espaces atelier et bibliothèques et en réaménageant les espaces de récréation. Ce sont près de

8 millions d'euros qui ont été investis. Restaient les sous-sols (servant d'espaces sportifs à l'école et aux associations, en dehors du temps scolaire) dont les normes de convivialité et de sécurité étaient devenues obsolètes.

■ De nouvelles salles de sports et un ascenseur

Le Maire, Jean-Marie Brétilon, ainsi que Pierre Miroudot, Maire-Adjoint délégué à la vie scolaire, Daniel Blanchard, Maire-Adjoint chargé des Sports et Pascal Tisserand, architecte, ont présenté le projet de rénovation conçu par ce dernier.

La présentation a eu lieu jeudi 17 mars dernier, dans le hall de l'école, en présence des directeurs d'écoles, des représentants de parents d'élèves et d'associations sportives.

La réalisation portera sur la création d'une salle de plus de 200 m² et de deux salles modulables dans lesquelles même l'enseignement musical pourra être dispensé. L'accès des associations pourra se faire indépendamment sans passer par le hall de l'école.

De plus, l'opération est caractérisée par la mise en place d'un ascenseur qui desservira tous les niveaux de l'école et rendra celle-ci parfaitement adaptée aux handicapés.

Le coût de l'opération est estimé à 880 000 €. Le Conseil général du Val-de-Marne a accordé une subvention de 75 000 €, à condition de réserver quelques créneaux aux collégiens de La Cerisaie.

Les travaux débuteront fin avril, à l'occasion des vacances de printemps, pour des locaux opérationnels fin octobre 2005.

La CAF du Val-de-Marne soutient financièrement les actions de la ville

La Caisse d'Allocations Familiales accompagne la Ville dans tout ce qui touche à l'aide à la famille et au développement de l'enfant.

■ Une subvention importante pour le Centre de loisirs maternel Conflans

Lors de la reconstruction de l'école maternelle Conflans, la Ville a décidé de construire en annexe un centre de loisirs de 240 m² pour l'accueil et l'activité des enfants le mercredi et durant les vacances. Bien entendu, des locaux de l'école tels que le

réfectoire, les salles d'activités sont aussi utilisés à cette occasion. Au regard de cet investissement et des moyens qui ont été agréés par la CAF, celle-ci a attribué une subvention de 496 671 € à la ville.

■ Une contribution à l'informatisation des Centres de loisirs

En dotant fin 2003 ses Services Petite enfance, Enfance et Éducation d'un logiciel informatique commun, l'objectif de la municipalité était avant tout de faciliter les démarches administratives des familles et d'harmoniser la gestion des inscriptions. Mais la Ville a aussi fait le choix d'équiper d'outils informatiques et de ce même logiciel, les directeurs d'écoles et de



centres de loisirs, pour une gestion performante des informations telles que la saisie journalière des effectifs cantine, l'accueil du soir...

La Caisse d'Allocations Familiales a accordé une subvention de 19 864 € correspondant à 30% de la dépense engendrée pour les centres de loisirs.

Votre avis nous intéresse !

Un sondage pour connaître les attentes et les besoins des jeunes de 0 à 25 ans. Exprimez-vous !

Consciente de l'évolution de sa population, la Municipalité souhaite adapter sa politique de la jeunesse pour les années à venir.

Enfants, adolescents et parents, à partir du 18 avril et pendant trois semaines, vous pourrez être interrogés par des enquêteurs habilités par la Ville, portant le badge de l'opération et présents dans les lieux publics.

Cette démarche ambitieuse constitue l'occasion donnée aux jeunes Charentonnais et à leurs parents de s'exprimer sur leurs attentes et leurs souhaits, dans des domaines aussi divers que la culture, les loisirs, le sport, la citoyenneté et la prévention.

La Ville, à travers cette enquête, se donne les moyens de collecter toutes les informations qui lui serviront de base de réflexion afin de redéfinir, en partenariat avec tous les acteurs locaux, son projet éducatif pour les jeunes.

La vie du collège

■ Cinémathèque du collège La Cerisaie

Les projections se suivent et ne se ressemblent pas ! Après l'humour avec Jim Carey dans "Ace Ventura" en février, les jeunes conseillers ont choisi le fantastique avec "Entretien avec un vampire", avec Tom Cruise et Brad Pitt.

La prochaine projection aura lieu le vendredi 15 avril à 17h. Au programme, la diffusion de "Matrix", suivie de l'intervention d'un directeur de production qui présentera son métier, et répondra aux questions des jeunes spectateurs. Les inscriptions des collégiens se feront à partir du lundi 11 avril dans le hall du collège, auprès des membres du Conseil Municipal des Jeunes.

■ Journées glisses urbaines du 25 au 29 avril sur l'Île Martinet

Organisées par le Conseil Municipal des Jeunes, elles se dérouleront, pour la deuxième année, pendant les vacances de printemps. Des moniteurs diplômés de l'UCPA et l'Aliaj encadreront les participants. Si vous souhaitez venir vous essayer au roller ou au skate, renseignez-vous auprès des jeunes conseillers municipaux au collège ou à l'Aliaj.



Un numéro vert à votre service

Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires, contactez le numéro vert que la mairie de Charenton met à votre disposition pendant toute la durée du sondage : **0 8000 94220 (appel gratuit)**.



Une collecte de solidarité a été organisée au collège pour l'Asie du Sud. Près de 1 000 € ont été récoltés pour la Croix-Rouge Française et le Secours Populaire. Félicitations !

Souvenirs de vacances

Sous le soleil... les joies de la neige !

Pendant les vacances de février, la Ville a accompagné les plus jeunes dans les Hautes-Alpes, où ils ont pu faire du chien de traîneau et du ski. Quant à l'Aliaj, elle a emmené les ados sur les pistes de Savoie et de Haute-Savoie. Quelques photos remplacent les commentaires...



Vacances d'été

c'est le moment d'inscrire les enfants !

Séjours d'été : inscriptions du 11 au 22 avril 2005

La brochure d'été a été distribuée aux enfants par le biais des écoles début mars. Elle est disponible sur le site de la ville www.charentonlepont.fr, dans la rubrique "Découvrir", puis "Envoi de documentation".

Permanence exceptionnelle lundi 11 avril 2005 jusqu'à 19h.

Service Enfance - 16, rue de Sully - Tel : 01 46 76 47 80

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15

Fermeture le mardi après-midi

Retenez les dates limites d'inscription aux Centres de loisirs :

Pour le mois de juillet : vendredi 27 mai / Pour le mois d'août : vendredi 10 juin

La démarche est la même que pour les vacances de printemps. Si vous n'avez pas reçu le bulletin d'inscription, il faut vous le procurer dans les Centres de loisirs ou au Service Enfance de la mairie. Puis, vous le renvoyez dûment complété au Service Enfance. Vous pouvez également effectuer cette inscription directement sur le site Internet de la ville : www.charentonlepont.fr/culture/page/centres_loisirs.php

Rappel : les ouvertures des centres de loisirs sont établies en fonction des réservations !

www.charentonlepont.fr

Un site en constante évolution

Après les documents d'Etat civil, place aux publications municipales !

Il est dorénavant possible de recevoir par courrier les publications municipales dont vous avez besoin (Guide de la ville, Bilan de mi-mandat, Guide des sports, Guide du théâtre, Charenton Magazine ...), par l'intermédiaire de formulaires en ligne. La démarche reste simple : en première page du site de la ville, il faut cliquer sur la rubrique "Découvrir" puis sur l'intitulé "Envoi de documentation", choisir alors la ou les publications souhaitées, et indiquer ses coordonnées. Sur cette même page, le téléchargement de votre sélection est aussi à votre portée.



Fête de l'Internet : "Tissons des liens"

Du 7 au 16 mars, les Charentonnais ont été nombreux à poser des questions aux élus, dans le cadre du Forum interactif de la Fête de l'Internet.

A l'occasion de la première participation de la Ville à la Fête de l'Internet, vous avez su saisir l'opportunité de questionner les élus, via les nouvelles technologies. Nous vous savons sensibles à ce média. Du 7 au 16 mars, vous avez été nombreux à faire part de vos interrogations sur les différents sujets proposés. Chaque jour, 173 pages en moyenne, ont été visitées. Une belle occasion pour la Municipalité de tisser de nouveaux liens avec les Charentonnais.



Retrouvez les réponses de vos élus sur le www.charentonlepont.fr

Ces prochaines semaines vont être le théâtre d'importantes commémorations nationales.

Il y a 90 ans maintenant, le 24 avril 1915, débutait le premier génocide du XX^e siècle, celui du peuple arménien.

Vendredi 22 avril à 18 h, rue Paul Eluard, la Municipalité s'associera à ce souvenir douloureux et partagera avec ses compatriotes d'origine arménienne cette reconnaissance que certains refusent encore d'admettre aujourd'hui.

Le 24 avril 2005 sera aussi la Journée nationale du souvenir des victimes de la déportation. Il y a 60 ans, ils n'ont été qu'une infime poignée à être libérés des camps de concentration nazis. La solution finale de l'extermination des Juifs a bouleversé le monde et cette systématisation de la barbarie, sans précédent dans l'histoire humaine, doit à jamais être rappelée. Souvenons-nous que le projet nazi d'extermination des Juifs était fondé sur le secret et l'oubli. C'est pourquoi le devoir de mémoire demeure plus que jamais nécessaire.

Et puis, le 8 mai prochain coïncidera également avec le soixantième anniversaire de la victoire de la France avec ses Alliés et de la capitulation sans conditions de l'Allemagne nazie, le 9 mai étant désormais la journée de l'Europe.

Nous reviendrons bien sûr sur tous ces événements.

Jean-Marie Brétilion

Un peu d'histoire

Lors de la cérémonie des vœux des Anciens Combattants, Henri Péchot (ancien Directeur de La Poste à Charenton) a remis à Jean-Marie Brétilion le drapeau qui avait été confectionné par un ancien receveur du bureau de poste



de Charenton, puis hissé sur sa façade, le jour de la Libération. Henri Péchot l'avait trouvé dans les sous-sols de la poste, et l'avait conservé précieusement, la Croix de Lorraine ayant été rapidement cousue pour que ce drapeau flotte sur le bâtiment, en ce célèbre jour d'août 1944.

Ce drapeau, qui viendra enrichir la collection du Musée de la Maison du Combattant, a été confié à Maurice Hanin, Président du Comité d'Entente.

■ La plaque "Flandres Dunkerque" rend hommage à tous les Combattants de l'opération "Dynamo" de mai 1940

Cette plaque posée le 1^{er} novembre 2004 au cimetière ancien de Charenton commémore une extraordinaire opération d'évacuation trop souvent oubliée. Fin mai 1940,



l'armée française et le corps expéditionnaire britannique se retrouvent encerclés par la Wehrmacht autour du port de Dunkerque. La situation est désespérée pour 400 000 soldats français, belges et britanniques. Le vice-

amiral britannique Bertram Ramsay ordonne alors l'évacuation des troupes pour les embarquer vers l'Angleterre. 330 000 soldats furent sauvés et 40 000 français faits prisonniers, car il n'y avait pas suffisamment d'embarcations pour tous. 1 500 civils périrent, et les Allemands se rendirent maîtres de la ville le 4 juin.

Commémorations

Vendredi 22 avril : 90^e anniversaire du génocide Arménien

18 h : Cérémonie rue Paul Eluard

Dimanche 24 avril : Journée nationale du Souvenir des victimes et des héros de la déportation

10 h 30 : Cérémonie au Monument aux Morts de Saint-Maurice

11 h 15 : Rassemblement à l'Hôtel de Ville de Charenton

11 h 20 : Départ en cortège vers le Monument aux Morts

11 h 30 : Cérémonie au Monument aux Morts de Charenton

Dimanche 8 mai : 60^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

Maurice Petranca a été promu Officier de l'Ordre National du Mérite

Mercredi 9 février, en salle du Conseil Municipal, Maurice Petranca, Maire-Adjoint chargé de la population et de la gestion immobilière, a reçu les insignes d'Officier de l'Ordre National du Mérite des mains de son parrain, Christian Cambon, Sénateur-Maire de Saint Maurice. Nombre d'élus et de personnalités étaient présents parmi lesquels le Préfet du Val-de-Marne, Patrice Bergougnoux et Michel Herbillon, Député-Maire de Maisons-Alfort. Jean-Marie Brétilion et Christian Cambon ont rappelé le riche parcours de Maurice Petranca, sa carrière dans le milieu bancaire en Italie, son pays d'origine, puis en France, sa passion pour l'escrime (ancien international d'escrime), son militantisme, son efficacité en politique et bien sûr sa générosité. Une vie exemplaire que ces quelques lignes ne peuvent pas résumer. Jean-Marie Brétilion s'est déclaré *"fier d'être entouré d'un homme d'un tel niveau, dont l'ouverture sur les autres, la fidélité dans ses engagements et le recul sur la vie surprennent toujours."*



Première Bourse aux Vêtements de l'année

Cela fait plus de vingt ans que l'Association des Familles de Charenton est au service des familles charentonnaises, en particulier grâce aux deux Bourses aux Vêtements annuelles. L'Association compte 80 bénévoles qui organisent un travail très important pour le bon déroulement de la Bourse : étiquetage, pliage, mise sur tables, classement par couleurs, bordereaux pour la vente de la première semaine, puis plus tard, remise des inventus et des sommes dues. Toute personne adhérente à l'association peut déposer des articles à la Bourse. Les adhérents sont

principalement Charentonnais, mais on compte aussi des habitants des communes limitrophes. C'est, deux fois par an, un bel événement à caractère social, qui a pour but de mettre à la portée de toutes les bourses des effets de qualité préalablement sélectionnés. La prochaine Bourse aux Vêtements aura lieu du 26 septembre au 5 octobre 2005.

Association des Familles de Charenton - 16, rue Victor Hugo - Tél : 01 48 93 09 55

Avec les beaux jours, fleurissent les brocantes

Dimanche 20 mars, place Aristide Briand, le soleil était de la fête pour la brocante de l'Association des Familles de Charenton, toujours très appréciée des connaisseurs.

En famille, entre amis ou voisins, chacun a pu fêter l'arrivée du printemps, en chinant autour des stands de bibelots, vêtements et autres articles...



Coupure d'eau rue Gabrielle

Monsieur le Maire,

Serait-il possible de connaître la raison de la coupure d'eau qui a eu lieu rue Gabrielle le 28 février dernier ?

Monsieur,

Il est vrai que quelques immeubles de la rue Gabrielle ont été privés d'eau pendant 24 h le 28 février et je déplore les conséquences d'un tel incident. Il s'agit d'un fâcheux concours de circonstances.

Une fuite d'eau a eu lieu sur deux branchements particuliers d'un immeuble, entraînant une coupure générale de la canalisation. Une première intervention a eu lieu de 20h30 à 23h.

Il n'était pas acceptable de laisser l'eau se répandre étant donné les températures négatives à ce moment-là. A 6h le lendemain, les agents se sont aperçus d'une seconde fuite sur un autre branchement, ce qui a empêché la réouverture générale de la conduite principale. A 11h30, l'incident était terminé.

J'ai saisi immédiatement la Générale des Eaux afin d'obtenir une explication complète des causes de la coupure et manifesté mon souhait que de tels incidents ne se reproduisent plus.

Des mobiliers urbains gênants

Monsieur le Maire,

Je trouve que la rue du Pont est encombrée d'éléments qui empêchent une promenade agréable et une bonne visibilité. Cette rue devrait être libérée de certains pots de fleurs et du grand panneau publicitaire, très gênants pour les piétons !

Monsieur,

En effet, les trottoirs de la rue du Pont sont encombrés de différents mobiliers urbains considérés comme inesthétiques, mais néanmoins nécessaires à la propreté de la voie, au jalonnement et à l'information des riverains. Toutefois, l'ensemble de ce matériel sera revu, ainsi que sa disposition, dans le cadre de l'aménagement des abords du Pont de Charenton, que la Direction Départementale de l'Équipement devrait réaliser avant la fin de cette année, au nom de l'État et du Conseil Général. Ces travaux entrent dans le cadre de l'aménagement du Pont de Charenton tant de fois promis depuis huit ans déjà. Le Maire de Saint-Maurice et moi-même avons obtenu du Directeur régional de l'Équipement, maître d'œuvre de ces aménagements, la confirmation que ces travaux interviendraient au cours de l'année 2005.

En effet, les trottoirs de la rue du Pont sont encombrés de différents mobiliers urbains considérés comme inesthétiques, mais néanmoins nécessaires à la propreté de la voie, au jalonnement et à l'information des riverains. Toutefois, l'ensemble de ce matériel sera revu, ainsi que sa disposition, dans le cadre de l'aménagement des abords du Pont de Charenton, que la Direction Départementale de l'Équipement devrait réaliser avant la fin de cette année, au nom de l'État et du Conseil Général. Ces travaux entrent dans le cadre de l'aménagement du Pont de Charenton tant de fois promis depuis huit ans déjà. Le Maire de Saint-Maurice et moi-même avons obtenu du Directeur régional de l'Équipement, maître d'œuvre de ces aménagements, la confirmation que ces travaux interviendraient au cours de l'année 2005.

Nous vous rappelons que seuls les courriers comportant les coordonnées de leurs auteurs sont pris en compte et publiés. Il ne nous est pas possible de répondre à des interlocuteurs anonymes, bien qu'ils émettent des suggestions pertinentes.

Pannes d'électricité EDF s'explique

Nous reproduisons ci-dessous la réponse d'EDF à propos des pannes d'électricité subies par les riverains de l'avenue de Gravelle et de la rue Guérin.



Fête de la convivialité dimanche 22 mai

Venez avec votre pique-nique à la Fête de la convivialité dans votre quartier, avec le Comité des Fêtes et ses animations musicales !

Devant le succès de la Fête de la convivialité organisée depuis deux ans dans toute la ville, les élus chargés de quartiers vous proposent de renouveler l'opération **dimanche 22 mai** à partir de 11h30, dans les quartiers Gravelle/Centre, Bercy, Pasteur/Conflans/Bobillot/La Cerisaie, Valmy/Liberté et quartier du Pont.

■ *Entre voisins, on a tant de choses à partager ...*

Le principe est simple : chacun apporte son pique-nique, l'important est de se retrouver entre habitants d'un même quartier et de partager un moment de convivialité.

Cinq quartiers entraînés par leurs élus participent à la fête :

- Quartier Gravelle/Centre : dans la rue du Général Leclerc avec Nadine Comaita et Olivier Girard
- Quartier de Bercy : place Henri d'Astier avec Marie-Louise Freysz
- Quartier Pasteur/Conflans/ Bobillot/Quai des Carrières : allée Ronsard avec Nathan Topor



- Quartier Valmy/Liberté : place de la Coupole avec Christiane Mayer
- Quartier du Pont : place de Valois avec Marie-Hélène Le Lièvre

Dimanche 22 mai, ils vous donnent rendez-vous à partir de 11 h 30 sur ces cinq sites. Et même si vous n'habitez pas le quartier, vous êtes tous les bienvenus !

Et cette année, un allié de taille se joint à la fête : le Comité des Fêtes ! Fort du succès de ses apéritifs de quartier, il proposera, dans chaque quartier, une **animation musicale de 11h30 à 16h30** : Jazz, Steel Band, musique tyrolienne, clowns jazzy...

Dimanche 22 mai, la journée est à la convivialité ! Venez nombreux pour faire de cette fête un succès !

Pour en savoir plus : www.charentonlepont.fr
E-mail : communication@charentonlepont.fr

La campagne à Charenton ! du 3 au 5 juin



Fort de son succès l'an dernier, vous retrouverez le marché gaulois en juin prochain, dans la rue de Paris.

Artisans et producteurs venus des régions françaises vous feront déguster leurs spécialités issues de la tradition gastronomique française. Les commerçants charentonnais participeront également à l'événement en installant des étals devant leurs magasins.

Pour reconstituer l'univers de la campagne dans la rue de Paris semi-piétonne, une ferme vivante accueillera des animaux : ânes, vaches, moutons, chèvres, lapins, veaux, porcelets et une basse-cour. Des divertissements sont également prévus le soir à partir de 19 h : animations de rue, spectacles pour enfants, sculpteurs de ballons.

Rénova du Par de Cor



L'accès au parc par la Villa Bergerac se fera sur le chemin d'une agréable "liaison verte".

ation C nflans

Longeant la rue de l'Archevêché, le parc de Conflans s'étend sur un hectare et demi. Les travaux réalisés aujourd'hui parachèvent la grande opération de réaménagement du Parc de Conflans.

■ **Une "liaison verte" entre la Villa Bergerac et le Parc de Conflans**

La Ville termine actuellement l'aménagement du Parc de Conflans. L'objectif des travaux - démarrés en 1998 - était d'organiser le parc, devenu obsolète et dangereux, en zones ludiques et en espaces de repos. Il a été atteint : espaces paysagers, terrains multisports, aires de jeux pour enfants et adolescents... le parc de Conflans est désormais un vrai jardin de quartier, un îlot de verdure, de détente et de loisirs pour les familles, les jeunes et les riverains.

On peut dorénavant retrouver partiellement les jardins d'origine de cette propriété du 19^e siècle... Il ne manquait que la liaison entre le parc et la Villa Bergerac afin d'ouvrir ce site et de le rendre accessible aisément aux habitants de Bergerac et de Bobillot. Les travaux ont débuté fin 2004 et sont aujourd'hui en cours de finition.

Le parc appartenait à l'origine au Petit Séminaire de Paris. En 1976, la Ville a acquis l'ensemble des lieux pour les transformer en Ecole d'architecture. Quant à la Chapelle, elle appartient à l'Évêché.



Première cérémonie après rénovation.

La Chapelle de Conflans aujourd'hui rénovée

La restauration complète de cette Chapelle du 19^e siècle a été programmée en 1999. Les travaux extérieurs ont duré un an et se sont terminés en mars 2002. Deux ans plus tard commençait la rénovation intérieure. Elle vient de s'achever. C'est le résultat d'un travail de cinq années.

■ *Un succès dû à la coopération de tous*

Monsieur Picart, Président de l'Association des Amis de la Chapelle de Conflans, souligne avec enthousiasme que *"le succès de l'opération tient à une très belle concertation entre l'ensemble des interlocuteurs du quartier, la Paroisse de Charenton, l'Association des Amis de la Chapelle de Conflans, et la municipalité"*.

La Ville subventionne le budget de l'Association au titre de la protection du patrimoine. Quant aux dons, ils ont permis notamment l'entière restauration des peintures murales. De nombreux concerts organisés à la Chapelle ont également contribué au financement des travaux. Une belle coopération dont vous pourrez découvrir les fruits lors d'une prochaine visite à la Chapelle de Conflans !



A retenir : l'inauguration, suivie d'un concert, aura lieu dimanche 5 juin, avec la Chorale Nationale de l'Opéra de Paris.

OPAH Sully / Rabelais

Un partenariat Ville-Copropriété, pour un vrai programme de rénovation.

Le 8 mars dernier, Jean-Marie Brétilon, entouré des représentants de l'Environnement et du Cadre de Vie, a présenté l'état d'avancement de l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat), convention signée entre l'Etat, l'ANAH* et la Ville de Charenton, concernant les copropriétés Sully/Rabelais.



■ Une implication déterminante de la Ville

La complexité juridique de la copropriété Sully/Rabelais a fini par provoquer une paralysie de sa gestion. La Ville, devant la gravité de la situation, notamment au niveau de la sécurité, avait proposé en 2003 aux propriétaires de cet ensemble immobilier, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). C'est une procédure qui permet de faire l'état des lieux et d'étudier la nature et les coûts des travaux de réhabilitation.

La municipalité est intervenue à hauteur de 200 000 € sur trois ans, en finançant notamment les études nécessaires pour résoudre les problèmes bloquants et mettre en place un programme aidé de rénovation de cet ensemble.

Grâce à cette intervention, la situation s'est considérablement décantée :

- les comptes financiers ont été apurés,
- le programme de travaux a été arrêté à hauteur de 2 550 000 €, dont 1 700 000 € concernent l'état général de la copropriété et 850 000 € la sécurité incendie, les ascenseurs et l'électricité.

Reste à trouver une solution pour le règlement de copropriété et plus particulièrement pour les charges relatives au gardiennage.

■ Un appel à une entente globale

Le Maire a invité les copropriétaires à une réunion de mise au point à l'Hôtel de Ville. Se posant en médiateur, il les a incités à trouver des compromis sur les problèmes en suspens, au regard des enjeux que représentent les subventions proposées pour une indispensable réhabilitation.

■ Un dispositif d'aides financières très avantageux

Cette OPAH permettrait aux résidents de Sully/Rabelais d'obtenir de l'Etat près de 800 000 € de subvention, à condition qu'ils parviennent à un accord sur l'adoption d'un nouveau règlement de copropriété. De plus, les propriétaires occupants pourraient obtenir des aides des Conseils général et régional ainsi que des prêts à 1% pour financer les travaux privés.

Cette opportunité constitue une chance à ne pas manquer dans l'intérêt des habitants et du quartier du Quai des Carrières, qui bénéficiera sur le plan environnemental, de la rénovation des façades de cet ensemble immobilier.

* ANAH : Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat



EN BREF

◆ L'ARCB FÊTE LE PRINTEMPS !

L'Association des Résidents de Charenton-Bercy organise un apéritif dînatoire samedi 9 avril à partir de 18h30 dans le Jardin du Cardinal de Richelieu (aire de jeux des enfants) ou bien, si la météo ne le permet pas, sous le porche de l'école Desnos. Les spécialités salées et sucrées et surtout la bonne humeur seront les bienvenues !

◆ STAGES DE L'ALEC

Stage modelage avec modèle vivant : le 16 avril
 Stage Art Floral : le 21 mai
 Stage Art Floral de 9h à 11h : le 11 juin
 Association Loisirs et Création
 4, rue de la Mairie
 Tél. 01 43 68 91 76
 Permanence : le mardi de 17h à 21h et le jeudi de 14h30 à 21h

◆ "LA SOLITUDE ÇA N'EXISTE PAS ? EN ÊTES-VOUS SÛR ?"

Afin d'aider les personnes seules, les conférences Saint-Vincent de Paul lancent une Campagne Nationale sur la Solitude autour du lundi de Pentecôte, sous forme de messages publicitaires, et d'un prospectus distribué le dimanche 15 mai.

Ceux qui souffrent de la solitude pourront laisser un message dans la boîte aux lettres du 96, rue de Paris au nom de Saint-Vincent de Paul. Ils seront contactés immédiatement.

◆ BROCANTE DU LIONS CLUB

Samedi 11 et dimanche 12 juin, de 8 h à 18 h, le Lions Club organise sa 11^e brocante pour le financement de ses œuvres. 1 jour : 11€ le mètre linéaire. 2 jours : 20 € le mètre linéaire
 Renseignements et réservations :
 Tél. 01 49 77 09 21

Comité de Jumelage Zichron-Yaacov

Conférence

Le Comité de jumelage Charenton/Zichron-Yaacov vous convie à une conférence donnée par Monsieur Nissim Zvili, Ambassadeur d'Israël en France, mercredi 20 avril à 20h15 à l'Espace Toffoli.

Réponse souhaitée avant le lundi 18 avril auprès de Mme Brouquier (01 43 68 08 61), Mme Loup (01 43 68 83 23) ou Mme Orinstein (01 43 78 23 51).

Participation aux frais : 5 € (chèque à l'ordre du Comité de jumelage Israël) Espace Médicis
12, rue Cadran ou 73, rue de Paris

Monique Brouquier, Présidente du Comité de Jumelage Charenton/Zichron Yaacov, a été reçue le 14 février, par son Excellence l'Ambassadeur d'Israël en France, Nissim Zvili, en présence de différentes personnalités, à l'occasion de l'inauguration du nouveau bâtiment de l'Ambassade d'Israël, reconstruite suite à un incendie en mai 2002.



Entrée de l'Ambassade

Comité de Jumelage Allemagne



Philippe Tournier, Président du Comité de Jumelage Allemagne. Des échanges scolaires sont en projet, entre Büren et Charenton.

Les membres de la section Büren - Berlin Tempelhof (59 adhérents), se sont réunis le 9 mars dernier, afin de faire le point sur l'année 2004 (rapport moral, financier...) et sur les échanges scolaires à venir.

Les jeunes allemands de Büren ont séjourné à Charenton du 8 au 18 mars en présence de Nadine Stéphan, correspondante bilingue à Büren. Il est prévu, d'autre part, que le Comité parte à Büren du 5 au 9 mai. Le Maire, Jean-Marie Brétilon, les accompagnera.

Matinée d'information sur la formation professionnelle jeudi 21 avril à l'Espace Médicis

La Communauté de Communes de Charenton - Saint Maurice, en partenariat avec AGEFOS PME, organise un petit déjeuner autour du thème de la réforme de la formation professionnelle.

AGEFOS PME - Agence 94
77-79, boulevard Jean-Baptiste Oudry
94035 Créteil Cedex
Tél. : 0 826 301 311
www.agefos-pme-iledefrance.com

■ Formations en informatique

Le Pôle Intercommunal du Développement Économique et de l'Emploi propose aux Charentonnais et aux Mauritiens des sessions d'initiation et de perfectionnement en informatique par modules de 8 heures, réparties sous la forme de 4 sessions de 2 heures. Ces formations sont animées par un professionnel de la formation micro-informatique (8 stagiaires maximum). Apprentissage des systèmes et logiciels Windows, Word, Excel, PowerPoint, Internet. Chaque participant travaillera individuellement sur un ordinateur équipé de ces différents logiciels.



La nouvelle loi sur la Formation Professionnelle a été adoptée en mai 2004 par l'Assemblée Nationale. Celle-ci instaure un Droit Individuel à la Formation (DIF) pour tout salarié. Le contrat de professionnalisation, créé en remplacement des actuels contrats en alternance (qualification, adaptation et orientation), aménage les divers dispositifs existants, en prévoyant, notamment, l'augmentation de la participation des employeurs au développement de la formation continue.

Pour participer à cette réunion ou pour avoir de plus amples informations, contacter Ellette Dervaux au 01 46 76 50 08, ou par mail : economie@charentonlepont.fr. Elle aura lieu, autour d'un petit déjeuner, à :

Espace Médicis - 12, rue du Cadran
Métro : Charenton-Ecoles
Entrée libre



Horaires des cours : après-midi (14h-16h), soir (18h-20h)
Tarifs : 55 € (tout public), 30 € (demandeurs d'emploi sur présentation d'un justificatif)
Pôle Intercommunal de Développement Économique et de l'Emploi
Espace Médicis - 12, rue du Cadran à Charenton
Tél. 01 46 76 50 00

EN BREF

◆ NOUVELLES ENTREPRISES CHARENTONNAISES

Virginie Rondinet - SARL
Architecte DPLG
Maîtrise d'œuvre, architecture environnementale, bio-climatique, éco-construction
Tél : 01 43 78 13 18 / 06 86 80 78 02
E-mail : virginierondinet@aol.com

Frederic Faivre - Artisan
Peinture ; décoration ; vitrerie ; revêtements de sols et murs ; vitrification de parquets
12, rue Victor Basch
Tél : 08 71 38 24 44 / 06 63 59 08 86
Fax : 01 56 29 07 47
E-mail : ffaivre@wanadoo.fr

Point Soleil
Centre de bronzage
41, avenue du M^e de Lattre de Tassigny - Tel : 01 43 75 33 90
www.pointssoleil.com

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Val-de-Marne organise un Challenge de l'Entrepreneuriat 94. Ce concours est ouvert aux porteurs de projets de création d'entreprise et aux jeunes entreprises ayant moins de 3 ans d'existence, et dont le lieu d'implantation est dans le Val-de-Marne. Pour plus d'informations, contacter Olivier Hiceb, conseiller à la CCIP Val-de-Marne, au 01 49 56 56 49, par mail à ohiceb@ccip.fr ou sur Internet : www.ccip94.fr

Vous avez une nouvelle entreprise, vous souhaitez apparaître dans le Charenton Magazine ou le Saint Maurice Infos, merci de contacter Claire Stremier au 01 46 76 50 03.

Pour contacter Patrick Segalat, Vice-Président de la Communauté de Communes chargée du développement économique, des transports et des marchés aux comestibles :
patrick.segalat@charentonlepont.fr

Navette municipale

La Municipalité modifie le fonctionnement de la navette pour l'adapter aux besoins réels des Charentonnais.



Depuis plusieurs mois, la fréquentation de la navette municipale gratuite subit une forte baisse due, en grande partie, à la bonne desserte de Charenton en transports en commun. En effet, la navette se trouve en concurrence avec les nombreuses lignes de bus et de métro qui desservent la ville : deux stations de métro (ligne 8 Balard/Créteil) et cinq lignes d'autobus (lignes 24 : Maisons-Alfort - Gare St Lazare; 109 : Terroirs de France-Charenton Rives de Bercy; 111 : Terroirs de France-Champigny St-Maur RER; 325 : Château de Vincennes - Mairie d'Ivry; 180 : Villejuif Louis Aragon - Charenton-Écoles). La Ville a obtenu de la RATP la création du 109 et de l'extension du 111, mais elle a dû contribuer au financement de leur déficit d'exploitation.

■ *Un service mieux adapté et moins coûteux*

La Municipalité a constaté que la navette était davantage utilisée en matinée, principalement par les personnes retraitées. Elle a donc décidé de redéfinir ses plages horaires et son parcours afin d'assurer aux Charentonnais un service plus rapide, basé sur une rotation plus courte qui évitera les rues étroites.

Le fonctionnement actuel de la navette sera interrompu du lundi 18 avril au vendredi 13 mai. Elle sera remise à disposition des Charentonnais : **les lundis, mardis, mercredis, vendredis et samedis matins, de 7h50 à 12h15 à partir du 14 mai.** En dehors de ces horaires, elle assurera des transports spécifiques pour les enfants des Centres de loisirs et des écoles, les services des sports et des retraités.

Changement de nom : la rue de l'Entrepôt devient la rue Necker et sera rénovée



Le Conseil municipal du 16 décembre 2004 a entériné le choix d'un nouveau nom pour la rue de l'Entrepôt, située entre la rue de l'Arcade et la rue du Port aux Lions. Dès avril, elle se dénommera **rue Necker**.

Ce nouveau nom a été retenu pour que cette voie soit plus représentative des transformations urbaines en cours et à venir. En effet, dans le quartier de Bercy, cette rue connaît une réelle transformation, avec la réalisation de deux opérations d'urbanisme et l'implantation de l'immeuble Natexis Banques Populaires. Avec la proximité de cet établissement bancaire et de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris, le choix s'est porté sur le nom d'un personnage reliant l'idée de la politique des finances et de la santé publique.

■ *Un peu d'histoire*

A titre de rappel, Jacques Necker, financier d'origine suisse (1732-1804) a bâti sa fortune et sa réussite en France. Tout d'abord comme financier à la banque Vernet et à la Compagnie des Indes et ensuite comme directeur du Trésor et directeur général des finances de Louis XVI. Remercé par le Roi, il se réfugie en Suisse où il meurt après avoir écrit un certain nombre d'ouvrages pour justifier sa gestion. Sa femme, Suzanne Curchod, qui eut un salon célèbre, fondera l'hôpital Necker. De leur union, naîtra une fille, la future Madame de Staël.

Vacances de printemps avec l'Aliaj



Accrobranches en forêt

Du 25 avril au 6 mai, dans le cadre du Club 11-15 ans, les jeunes Charentonnais pourront s'adonner à des activités artistiques et à des loisirs de plein air.

Les activités de plein air sont de retour dans la programmation des vacances de printemps : golf, skate parc, téléski nautique, parcours aventure, jeux d'aventure en forêt de Fontainebleau, rallye Open Tour sur Paris...

Au Club 11-15 ans, vous retrouverez également chaque jour des activités ludiques et artistiques telles que la fabrication de meubles en bois, l'atelier d'écriture et de scénario avec tournage d'un court métrage, atelier de photo numérique avec exposition le 18 mai... Sans oublier la désormais traditionnelle "Groove Party" mercredi 4 mai à l'Espace Toffoli, pour danser et s'amuser tout l'après-midi.

Renseignements et inscriptions au 01 45 18 32 64



Séjours été 2005

début des inscriptions lundi 11 avril

Aliaj propose plusieurs séjours aux 11/14 ans et 14/17 ans pour les mois de juillet et d'août. Les nombreuses activités, la qualité de l'encadrement et la notion de groupes réduits (15 participants par séjour) assurent des séjours adaptés à chacun.

Inscriptions à partir du 11 avril (9h) sur place ou par téléphone au 01 45 18 32 64.



Aquaboulevard/Foresthill



Canyoning en Haute-Savoie



Vos prochains rendez-vous

Conférence d'histoire de l'art au T2R "Edouard Manet"



Vendredi 15 avril de 19h à 20h45

De l'atelier municipal d'Arts Plastiques Pierre Soulages
Présentée par Christine Kastner-Tardy, conférencière au Musée d'Orsay

T2R. 107, rue de Paris

Plein tarif : 7 € / Tarif réduit : 4 €

Vente de billets sur place dès 18h30

Concert des jeunes talents

Samedi 16 avril à 20h30



Le Conservatoire André Navarra forme bon nombre de professionnels de la musique. Il rayonne jusque dans les écoles de la ville où les "Dumistes*" y enseignent leur savoir. Lors de ce prochain concert, plusieurs élèves du Conservatoire municipal, futurs professionnels ou amateurs adeptes du "cursus libre", vous donneront l'occasion d'apprécier leur talent. Adopté par beaucoup d'élèves passionnés de musique, ce cursus leur permet de trouver véritablement leur place au sein du Conservatoire.

T2R. 107, rue de Paris - Entrée libre

* Diplômés du DUMI (Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant), reconnu par l'Éducation nationale.

Espace Art et Liberté

"Regards sur la ville"

du 21 avril au 14 mai



Avec : Françoise Bouchez, Christian James, Jean-Louis Menou, Karine Roche, Virginie Landier, Jacques Valot, Michèle Auboiron, Isabelle Delannoy.

Photographies, peintures, dessins et techniques mixtes... Quel regard portent aujourd'hui les artistes sur la ville ? Cette exposition est l'occasion de voyager dans des lieux, des atmosphères, des univers singuliers et fascinants.

Vernissage jeudi 21 avril à 19h

Visite commentée de l'exposition le samedi 7 mai à 16h

Espace Art et Liberté

3, place des Marseillais

Entrée libre du mercredi au samedi de 14h à 18h

Vacances de Pâques

Atelier gravure pour le jeune public (8-14 ans)

les 27 et 28 avril



Cet atelier sera animé par Jean-Paul Prohani, peintre et graveur, assisté de Frédéric Mette.

Il se déroulera en deux séances de deux heures. Les enfants participants pourront se familiariser avec la technique de la gravure et réaliser une œuvre, qui sera exposée dans le cadre de l'exposition "Regards sur la ville".

Tarif pour 4 heures : 30 €

Pour les inscriptions, contacter :

Espace Art et Liberté

3, place des Marseillais

au 01 46 76 68 05 ou 01 46 76 68 14

Galerie Actée

"La Seine de Charenton à Honfleur"

Exposition du peintre Manoël Pillard jusqu'au 28 avril, du lundi au jeudi de 15h à 19h et sur rendez-vous.

Galerie Actée

114, rue de Paris.

Tél : 01 43 96 30 52.

A l’Affiche en avril

Au T2R

Une pièce espagnole
de Yasmina Reza
Samedi 23 avril à 20h45



Mise en scène de Luc Bondy
Avec Marianne Denicourt, Thierry
Fortineau, André Marcon, Bulle Ogier,
Dominique Reymond.

C’est l’histoire d’acteurs qui répètent
une pièce espagnole... A travers les
textes, dans le jeu d’interprétation, et
aussi selon chacun, on découvre des
gens “malades de leur existence”, des vani-
teux, des jaloux, et de la concurrence
face à la haine ou l’amour...

T2R - 107, rue de Paris
Métro : Charenton-Ecoles
Tarifs : 30 € - 21 € - 15 € - 9 €

Espace Delacroix

Biennale nationale de
danse du Val-de-Marne
Samedi 16 avril à 20h30

Direction : Claude Barthélémy
Coordination artistique : Fabrice Dugied
Danseurs chorégraphes : Mié Coquempot,
Emmanuel Grivet, Anja Hempel, Opyo
Okach.



Jusqu’au 17 avril, ce festival présente
des compagnies de créations contem-
poraines françaises et étrangères,
dans tout le département. L’occasion,
pour Charenton et Saint-Maurice de
participer à la promotion et à la diffu-
sion de la danse contemporaine.
Espace Delacroix - 27, rue du Mal
Leclerc à Saint-Maurice

Au Petit t2r

Visage de feu, de Marius
Von Mayenburg
Du 12 au 30 avril



Une création en exclusivité pour le
Petit t2r

Mise en scène de Sylvain Creuzevault
Avec Eric Charon, Alexandra Flandrin.
Un homme s’asperge d’essence et allu-
me une allumette...

Du mercredi au samedi à 20h30 et le
dimanche à 17h
Tarifs : 15 € - 10 € - 8 € - 5,50 €

Les lectures du lundi

“Silence” tirée de Trilogia de Marco Micone
Lundi 18 avril à 19h
“Una donna et Migrance” tirées de Trilogia
de Marco Micone - Lundi 25 avril à 19h
La chanson des nuages et la petite douleur de
David Friszman - Lundi 2 mai à 19h
Petit t2r - 107, rue de Paris
Entrée libre

Connaissance du Monde

“San Francisco et la Californie”
Mercredi 13 avril à 15h et 20h45
Film de Jean-Marc Boisseau
Tarifs : 8,50 € - 6,50 €

LES HEURES MUSICALES de SAINT PIERRE de CHARENTON
(Métro : Charenton-Ecoles)

DIMANCHE 10 AVRIL 2005 à 15 h 45

CONCERT D’ORGUE
François Mazouer

œuvres de BACH, GIGOUT, GUILLMANT

ENTRÉE GRATUITE. LIBRE PARTICIPATION AUX FRAIS

Le Cercle d'escrime Henri IV

Il est le reflet d'un tempérament volontaire et ambitieux, tout simplement digne des sportifs.

Créé aux environs de 1970, le Cercle d'escrime Henri IV de Charenton compte 190 adhérents, un champion de Ligue benjamin au sabre et une vice-championne de Ligue 2004 à l'épée. Trois autres escrimeurs de l'entraînement des jeunes ont également obtenu de très bons résultats dans le cadre de la Ligue de l'Académie de Créteil.

Les plus jeunes adhérents ont 6 ans, le plus ancien en a 70 ! L'important étant de persévérer ... "Les nouveaux adhérents sont nombreux à s'inscrire lors des

Jeux Olympiques, mais leur nombre diminue ensuite régulièrement !", précise Bernard Dupeyrat, Président du Cercle d'escrime Henri IV.

■ **Dimanche 10 avril Challenge Jean Joly**

Dimanche 10 avril prochain, le Cercle d'escrime Henri IV organisera la 3^e édition du 6^e Challenge Jean Joly.



Ce challenge, réservé aux épéistes dames et hommes des Ligues des Académies de Créteil et de Paris, est reconduit sur 3 ans et attribué définitivement au club l'ayant remporté deux fois. Les deux dernières années, 150 tireurs se sont rassemblés pour donner le meilleur d'eux-mêmes et apporter le succès à leur club.

Dimanche 10 avril, de 9h à 16h.
Gymnase Henri Guérin - Ile Martinet.

Pour Bernard Dupeyrat, "l'objectif du Cercle est d'avoir des qualifiés en championnat national, et d'aller plus loin d'année en année."



Karaté Club de Charenton

Avec plus de 220 membres, le Karaté Club de Charenton affiche une belle programmation.

■ **Une nouvelle section**

Une section de "Body Fitness Karaté" vient de se créer. Elle est destinée aux adultes qui souhaitent s'initier au "self-défense" et améliorer leur condition physique, le tout en musique. Les cours ont lieu tous les mercredis de 19h30 à 20h15.

■ **Championnats de ligue**

La compétition a donné de très bons résultats comme en témoigne la participation de 25 jeunes du club aux derniers championnats de Ligue : en Kata, Flavie Carniato obtient la 2^e place chez les poussines, et Emilie Fruaut la 3^e place chez les seniors féminines.

L'aspect traditionnel du karaté reste très présent, puisque plus de cinq

stages sont programmés cette saison au club avec notamment Maître Serge Chouraqui 8^e dan et Maître Akutsu 6^e dan qui sont venus spécialement du Japon le mois dernier. Ce stage a réuni plus de 150 karatekas pendant 4 heures à Charenton.

Et comme nous le dit le professeur du club, Stéphane Henry, 5^e dan diplômé d'Etat, la fin de saison promet d'être aussi passionnante !



Cette tribune de libre expression est placée sous la responsabilité exclusive de ses auteurs.



Impôts locaux Région : +24% - Charenton : 0%

La publication ces dernières semaines des pourcentages d'augmentation de la fiscalité décidée par les exécutifs régionaux en a laissé plus d'un pantois. Ce sont là les lendemains qui déchantent de cette vague rose qui a mené à la présidence de 20 régions sur 22, des majorités de gauche dont on connaît depuis longtemps la politique du porte-monnaie troué.

Avec un record absolu de + 52% en région Languedoc-Roussillon (+ 24% en Ile-de-France), nombre de nos concitoyens qui ont porté à la tête des Conseils régionaux ces Présidents dispendieux, réfléchiront à deux fois lors des prochaines consultations électorales.

Contrairement à l'excuse générale invoquée (financement de la décentralisation), il a bien été démontré que ces fortes augmentations ne sont en aucun cas liées aux transferts de compétences mais bien à une dérive dangereuse des dépenses de fonctionnement. D'autres ont même accusé l'héritage qui aurait été laissé par les précédentes majorités. Cet argument ne tient pas davantage quand on sait par exemple qu'en Ile de France, Monsieur Huchon s'est succédé à lui-même !

Bien sûr, lorsqu'il faut financer un investissement lourd, réhabiliter ou construire un équipement, des recettes supplémentaires peuvent s'avérer nécessaires, soit en augmentant la fiscalité ce qui est pénalisant pour les contribuables, soit en ayant recours à l'emprunt.

Mais encore faut-il raison garder lorsque ces recettes supplémentaires s'avèrent indispensables !

A Charenton, avec Hervé Gicquel, 1^{er} Adjoint chargé des Finances, et toute l'équipe de la majorité municipale, j'ai fait le choix d'une politique dynamique et ambitieuse. La ville a connu un rythme et un volume d'investissement sans précédent.

Mais j'ai souhaité également que la fiscalité se maintienne à un faible niveau, les taux charentonnais étant inférieurs de 30% à la moyenne départementale. Ainsi, pour le budget 2005 n'y aura-t-il aucune augmentation de la fiscalité communale, ni aucun recours supplémentaire à l'emprunt.

De bonnes nouvelles pour les Charentonnais qui sont là le signe d'une gestion saine.

Jean-Marie BRÉTILLON
et les élus du groupe "Charenton Demain"

Rappel : depuis le 7 octobre 2004 le maire et sa majorité refusent de laisser les élus de notre groupe siéger, selon leur choix, dans les commissions municipales permanentes.

La dislocation sociale...

Retraite, protection sociale, santé, droit du travail, tout y passe.

Au motif, mensonger, des exigences de "la réforme", le gouvernement RAFFARIN, avec le soutien de notre député et de son suppléant (le maire de Charenton), poursuit une politique parmi les plus ultra libérales, que notre pays ait connue: désintégrer l'État tandis que le MEDEF fait main basse sur la République!

Car c'est bien de cela dont il s'agit!

En usant du plus méprisant des procédés - la culpabilisation - les lois se succèdent.

Les personnes âgées, qui ont le tort d'être "inactives", "dépendantes", et donc de coûter cher;

Les malades, qui ont le tort de ne pas être "bien portant" et de ne penser qu'à être bien soignés en bénéficiant des technologies médicales en plus, performantes ;

Les chômeurs, qui sont placés au rang d'abonnés de l'assistanat et qui ne travaillent pas "parce qu'ils le veulent bien" ;

Les salariés, qui doivent s'estimer heureux qu'un employeur leur donne du travail, et s'en contenter sans pouvoir invoquer la préservation d'un droit du travail que la majorité gouvernementale considère comme le premier obstacle à tout développement de l'entreprise;

Les fonctionnaires, qui doivent toujours plus assurer de services publics, mais qui accentuent le déficit de l'État.

Retraités, malades, chômeurs, salariés, fonctionnaires, tous coupables de coûter cher à l'État, d'empêcher le développement, la compétitivité, et... le profit !

Mois après mois, à l'Assemblée Nationale, les projets de lois se sont ainsi succédés.

L'hypothèse d'alternance à l'intérieur de cette majorité, l'idée d'une solution de rechange que tel ou tel présidentiable de l'UMP, comme de l'UDF, veut rendre crédible, est une tartufferie.

Il n'y a qu'une issue : "c'est aux Français et aux Charentonnais que nous donnons rendez-vous pour que, le moment venu, leur volonté retrouve sa place dans une vraie politique de progrès social et de solidarité".

Pour joindre vos élus :

Groupe des élus "Réunir pour Changer"
Hôtel de ville - 94225 Charenton-le-Pont Cedex



Naissances

Avec nos plus vives félicitations

OCTOBRE 2004

SALVAT Adrien (1^{er} jumeau), SALVAT Chloé (2nd jumelle), CAMU Ethan.

NOVEMBRE 2004

QUÉROL Alexis, IVANOVIC Boban, SOUAL Yasmine, MASMOUDI Menel, PAINTER Loretta, NUNEZ Céline, PREVOST Romain, PETIT Lisa (1^{ère} jumelle), PETIT Ilona (2^{ème} jumelle), HARIG Angèle, SAMBOU Abdoulaye.

DECEMBRE 2004

DEVILLE Candice, BEUTEAU Mathieu, MEINDES Arnaud, RABIER Mathilde, NUNEZ Ethan, DEBAY Benoît, LASKAR Simon (1^{er} jumeau), LASKAR Gabriel (2nd jumeau), BAHBAH Morjane, BOUADMA Maria, CHANVILLARD Tanguy, NONINCK Thibault, SCHANDO Solal, BARDECHE Louna, SYLLA Anaïs, KORA Mansata, UCAR Altan, GUARNÉRI Delphine, CHAR-RAS Mila, LAINÉ Hugo, VIANNAY Perla, BARBOUX Sabrina.

JANVIER 2005

FRAGNE Isaac-Adrien.

FEVRIER 2005

EL HAJI Ismail, DA SILVA Tom, LEVY Anna, BLASCO Enzo, BRIANTO-BRAHIMI Zoé, SARABIA Iseult, SCHERTZER Evan, LAMRI Maceo, GORSSE-KORKMAZ Eva, TUIL Rivka, PRESBURGER Yona, CHARBIT Alon, BEEHAREE Nilshan, CIBILLE Pierre-Edouard, TIBICHTE Lilas, LARUELLE-FEDOROVSKAYA Angélika, ALI-CHAOUCH Imen, KOUHANA Samuel, AYMARD Ambroise, BENEZECH Lilou, CHARLES Timothée, PETIT Margaud, FETTAR Anis, CASSAN Jules, CORNIC Mylan, PAYAN Jeanne, DOGNON Julie, VALLETTE Alexandre, LEFÈVRE Anaïs, MOYA SERRANO Mathis, GIRAUD Manon, RUIZ Sébastien.

MARS 2005

COEUILLE Sirine, SONDER Ina, PISANI Jolan, RADIX Lola, NGOM Khar, DI COCCO Clarisse, MAYRAN DE CHAMISSO Pierre, HAYAT Hugo, EL KHANTOUR Hanna.

Mariages

Tous nos vœux de bonheur

FEVRIER 2005

MBAKOP MBIAKOP Eveline et DESAN Charles, TABAKA Urszula et QUITO DELGADO Carlos.

MARS 2005

SAHIN Zekiye et UÇAR Erkan, PASSAKAM Merita et LASCOMBES Bruno, BANSARD Sophie et BENHELAL Omar.

Décès

Avec nos sincères condoléances

FEVRIER 2005

DJARA Kheira vve KHEDAÏOUI, BERTHOLON Jean, BERTRAND Maximilienne Vve GEOFFROY, MARX Georges, BRÉBANT Madeleine Vve RINCHET, CERECEDA RODRIGUEZ Manuel, TOUTAIN Michel, FLEURY Marguerite Vve, LATRIGE, PRÉMY Jean-François, MARTIN Blanche Vve LEROUX, TERPREAU Paulette Ep. BRICOTEAU.

MARS 2005

LECHEVALLIER Pierre, GABAÏ Lucien, MARIOT Germaine Vve BEKAERT.

Recensement militaire

Les jeunes garçons et filles nés en avril 1989 doivent venir se faire recenser d'avril 2005 à juillet 2005. Ceux nés en mai 1989 doivent venir se faire recenser de mai 2005 à août 2005. Les jeunes nés avant cette période, sauf les jeunes filles nées avant le 1^{er} janvier 1983, et qui ne se sont pas fait recenser doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité
- Livret de famille des parents
- Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger
- Un justificatif de domicile récent

Les jeunes venant se faire recenser recevront une attestation qui leur sera nécessaire pour passer leurs examens.

Au service État civil, 16, rue de Sully. Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h 15, et le samedi matin de 8 h 30 à 12 h

Permanence du Député

Michel Herbillon, Député de notre circonscription, tiendra une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton, lundi 11 avril à partir de 19 heures.

Déchets ménagers spéciaux

Le camion planète est à votre disposition le 2^e mercredi du mois (mercredi 13 avril) et le 4^e samedi du mois (samedi 23 avril), avenue Jean Jaurès, face au marché couvert de 8 h à 12 h.

Direction de l'Habitat Social

Nouveaux horaires d'ouverture au public depuis le 1^{er} mars 2005 :

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15

Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 16h

Fermé le mardi toute la journée

Urgences dentaires

Dimanches et jours fériés

Tél. 01 48 52 31 17

Don du sang

Donnez votre sang pour sauver des vies ! L'Établissement français du sang vous attend nombreux vendredi 8 avril de 15 h à 19h30.

Espace Médecis - 73, rue de Paris (entrée Galerie marchande, à côté du Prisunic).

SAMI

Du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h, et le dimanche et les jours fériés de 8h à 24h. Appeler le 15.

Relaxation

Monique Sester propose en 12 séances des techniques de relaxation tous les lundis à 19 h, à l'Espace Claude Bessy, place des Marseillais. Inscriptions au 01 49 77 64 84

Pharmacies de garde

- Dimanche 10 avril
Bernhard - 68 bis, rue de Paris
Tél. 01 43 68 00 38
- Dimanche 17 avril
Keuleyan - 67, rue de Paris
Tél. 01 43 78 78 09
- Dimanche 24 avril
Luteyn - 3, place des Marseillais
Tél. 01 43 75 14 68
- Dimanche 1^{er} mai
Krief - 54, rue de Paris
Tél. 01 43 68 01 41
- Jeudi 5 mai
Le Mire - 21, avenue de Lattre de Tassigny - Tél. 01 43 68 06 61
- Dimanche 8 mai
Lienhard - 118, rue de Paris
Tél. 01 43 68 18 32

Référendum dimanche 29 mai

La Constitution européenne, pourquoi ? Comment ? Des exemplaires du texte de la Constitution européenne sont disponibles à l'accueil de la Mairie. Vous pouvez également en savoir plus en appelant le Centre d'information sur la Constitution européenne. Du lundi au samedi de 9h à 18h au 0810 2005 25 ou sur le site www.constitution-europeenne.fr

Venez avec votre pique-nique

à la **Fête** de la **convivialité**

dans votre quartier
avec le Comité des Fêtes et ses animations musicales

Valmy/Liberté

Bercy

Quartier du Pont

Centre/Plateau de Gravelle

Pasteur/Conflans

Bobillot/La Cerisaie

dimanche 22 mai
à partir de 11h 30



Charenton-le-Pont

S O N D A G E

Culture - Loisirs - Sports - Citoyenneté - Prévention



GÉNÉRATION JEUNES

Enfants, adolescents, parents... votre avis nous intéresse !

Participez à notre sondage à partir du 18 avril 2005

Renseignements : 0 8000 94 220 (appel gratuit)

